Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 30 (1901)

Heft: 5

Rubrik: Correspondances

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

l'Ecole normale et peut-être ailleurs. Or, chacun sait, par expérience, que l'esprit, comme un vulgaire outil, se rouille par l'inaction. Et qui ne sait encore que pour les connaissances intellectuelles, aussi bien que pour les actions purement corporelles, où l'âme n'a pour ainsi dire presque nulle part : « Qui n'avance pas, recule ». L'instituteur, plus que tout autre peut-être, ne doit pas laisser ses connaissances se perdre; il doit, au contraire, se mettre au courant des idées pédagogiques, littéraires et scientifiques.

Il est vrai que l'instituteur qui vit retiré et solitaire dans quelque village éloigné des moyens de transport modernes a peu d'occasions de se « frotter » à la littérature et à la science. Il ne peut fréquenter ni conférence, ni cours, ni bibliothèque publique. Mais il lui reste encore un moyen: ce sont les revues et certes il n'en manque pas; il n'y a que l'embarras du choix. Pourtant, il y a revues et revues comme il y a « fagots et fagots ». Qu'il me soit permis aujourd'hui de présenter aux lecteurs du Bulletin une revue nouvelle, née en décembre 1900 : la Revue helvétique qui se publie à Genève sous la direction d'un écrivain genevois, Louis Avennier.

Le nouvel organe paraît vouloir être celui des « jeunes ». « La note générale, dit M. J. Cougnard, est franchement nationale, ce dont il faut s'applaudir ». Puis, nous trouvons parmi les collaborateurs des Fribourgeois! Eugène de Boccard et notre peintre Reichlen qui manie tout aussi bien la plume que le crayon et le pinceau. Puis ce sont de modestes instituteurs qui coudoient des littérateurs déjà arrivés en pleine floraison de talent : Rod, Duchosal, Ch. Fuster, etc. Nous y avons trouvé un numéro spécialement consacré aux poètes de la

Gruyère avec illustration de Reichlen.

Pour finir, nous dirons aux instituteurs: Abonnez vous à la Revue helvétique qui ne vous coûtera à vous que 6 fr. par an et paraît tous les quinze jours à l'imprimerie Zœlner, rue du Mont-Blanc, Genève.

--*************

CORRESPONDANCES

Une nouvelle année scolaire va commencer dans la plupart des écoles rurales. Le moment est donc tout indiqué pour adresser au personnel enseignant les travaux manuels quelques recommandations. Je prie, Messieurs les instituteurs qui se trouvent à la tête d'écoles mixtes de bien vouloir en donner connaissance aux maîtresses qui ne lisent pas le Bulletin. Avec une nouvelle année, un nouveau contingent de fillettes va entrer à l'école au 1er mai. Ces enfants ne savent rien. C'est à ces nouvelles arrivées que les maîtresses vont consacrer, dès le début, leurs soins et leur patience.

Pour arriver à l'unité dans l'enseignement on coupera de l'étamine en deux parties dans le sens de la longueur de la pièce (lisière). On divisera les deux bandes obtenues en morceaux de 20 centimètres ce qui donnera 10 morceaux par mètre. Ces morceaux doivent être distribués à toutes les élèves du cours inférieur. Les petites de première année apprendront là-dessus à faire les points, celles de

seconde année en feront un marquoir.

Par « différents points » il faut entendre : 10 lignes de points devant (2 fils sur 2 fils sous l'aiguille) espacées de 5 fils l'une de l'autre et 5 lignes de points d'ourlet, de côté, de surjet, d'arrièrepoints. Le point de croix ou de marque sera fait autour du morceau à 3 centimètres du bord et formera la tête d'une petite frange.

Les mêmes exercices seront faits, en même temps, sur toile spéciale, avec coton rose, par les élèves de deuxième année. Les premières se serviront sur l'étamine de coton rouge.

L'expérience m'a démontré que, la formation du point une fois comprise, les exercices du cadre ayant été faits par chaque élève, on peut obtenir cinq lignes par leçon du premier point. Les autres prennent un peu plus de temps. Ces points se font d'abord en comptant les fils à haute voix, puis on ne commence en comptant que chaque nouvelle ligne.

Je désire que chaque maîtresse fasse elle-même, pour la visite d'automne, les travaux demandés au cours inférieur. Ils resteront à l'école et seront montrés aux enfants qui se rendront compte de ce

qu'on exige d'elles,

Le tricotage alterne avec la couture. Suivant les circonstances on partagera la leçon ou l'on fera un jour de la couture, un jour du tricotage. Je proteste contre l'enseignement sans variété qui consiste à passer tout son temps à une petite bande tricotée ou à un bas, négligeant le raccommodage et la couture comme je m'élève aussi contre les institutrices qui, au lieu de répartir le programme des ouvrages sur toute l'année, ne s'occupent que de l'étude jusqu'à la visite de Messieurs les Inspecteurs et font ensuite hâtivement, fièvreusement, quelques travaux à l'aiguille et un peu de coupe pour satisfaire les inspectrices qui ne s'y trompent pas.

Le programme donne sur l'enseignement du tricotage des renseignements suffisants. L'emploi des grandes aiguilles de bois, pour la démonstration, me paraît parfois négligé. La première petite bande en coton écru, bande pleine d'imperfections, peut n'être pas conservée. On peut en faire tricoter une seconde en vue de la visite ce qui encouragera l'enfant, lui inspirera un petit sentiment de gêne devant le travail mal fait et la satisfaction de savoir faire mieux.

Il faut surveiller constamment ce premier exercice, il ne suffit pas de savoir « faire la maille, » on doit s'assurer que la lisière ne présente pas d'irrégularités, que des augmentations ou des diminutions involontaires ne se produisent pas. On évitera ainsi ces tricotages faits, défaits, refaits qui ne présentent au regard qu'un coton, souillé, partagé, usé rappelant d'une manière cruelle les paroles du Tout Puissant à nos premiers parents:

« Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front »

(A suivre) J. PASQUIER Inspectrice.

II

Conférence régionale à Charmey, janvier 1901

Nous sommes au cœur de l'hiver. Un léger tapis de neige, ponctué de bouquets sombres de sapins, recouvre les collines onduleuses et les flancs des montagnes qui encadrent la belle et pittoresque vallée de la Jogne. Dans la plaine, un brouillard épais s'étend jusqu'à l'entrée de la vallée, sur le plateau de Bataille. Ici, un gai soleil nous inonde de ses doux rayons. Au milieu de cette saison scolaire si pénible et si laborieuse, l'instituteur est heureux de respirer l'air pur et vivifiant

de la montagne.

A l ½ h. tous les maîtres du cercle de Charmey sont réunis dans la salle de l'école supérieure des garçons. La salle est propre et bien éclairée. Les pupitres des élèves fraîchement revernis donnent à la salle un aspect des plus coquets. Charmey est certainement une des communes de notre canton où l'on comprend le mieux le prix de l'instruction. Ses autorités n'épargnent rien pour en favoriser le développement. La Commission d'école et particulièrement, son président, M. Dousse, ancien professeur en Russie. homme très compétent en matière pédagogique, des maîtres des plus qualifiés réunissent leurs efforts pour que Charmey occupe un rang honorable dans le domaine de l'instruction et de l'éducation.

La classe commence par une prière faite dans le plus profond recueillement puis par la visite de propreté et le contrôle des absences. Afin de ne pas trop étendre cette correspondance, passons directement à la critique des leçons données durant cette séance de classe. M. Dessarzin connaît ses élèves, on sent qu'ils les a sous la main. Toutes les leçons sont données conformément aux méthodes préconisées par la science et l'expérience. Aussi, nous ne pouvons qu'adresser des félicitations à ce maître pour la manière distinguée avec laquelle il a accompli sa tâche et nous ne pouvons que chercher à l'imiter dans la mesure du possible. Les leçons de calcul oral, de calcul écrit aux deux cours sont données avec méthode et clarté. Une bonne préparation des exercices écrits permet aux élèves de remplir fidèlement leur tâche. Le calcul oral marche toujours de pair avec le calcul écrit.

Beaucoup d'instituteurs ont le défaut de ne pas assez préparer les devoirs, tant problèmes qu'exercices de langue, avant de les faire effectuer par les élèves. Et si l'on ne réussit pas on s'en prend au manque d'intelligence des enfants.

Grammaire (Cours supérieur) M. Folly, instituteur à Charmey, donne cette leçon. Objet: Participe passé conjugué avec l'auxiliaire avoir. Quoique jeune débutant dans l'enseignement le maître s'en acquitte habilement. La leçon est tirée du chapitre 65, page 139, du livre de lecture du IIIe degré : L'armée de l'Est. Elle commence par une lecture d'ensemble, puis, les élèves sont appelés à trouver quelques participes passés accompagnés de l'auxiliaire avoir. Les phrases contenant ces participes sont écrites au tableau noir et au moyen de questions posées adroitement, la règle apparaît bientôt avec tous ses cas particuliers. La leçon se termine par une dictée appropriée à la règle étudiée.

Monsieur l'Inspecteur, qui a été très satisfait de la leçon donnée, recommande de toujours prendre, au début, des exemples aussi simples que possible et bien choisis. Voici l'ordre à suivre dans

l'étude de cette règle :

1º Participe passé conjugué avec avoir, sans complément comme dans la conjugaison des verbes actifs aux temps composés; 20 participe passé accompagné de l'auxiliaire avoir avec un complément direct placé après le verbe; 3º participe passé conjugué avec l'auxiliaire avoir et dont le complément direct est avant le verbe.

M. l'Inspecteur ne peut que féliciter le maître de la classe supérieure des garçons de Charmey; les enfants sont appliqués et la discipline ne laisse rien à désirer. L'œil du maître est partout et la férule nulle part. Le silence est absolu : point de bavardage, de remuements de pieds, d'ardoises, de règles, de livres qui tombent. On n'entend que la voix du maître ou des élèves interrogés. M. Dousse recommande aux instituteurs présents de veiller aussi avec soin sur les enfants hors de la salle de classe. Le maître doit toujours se souvenir que sa mission ne consiste pas seulement à donner l'instruction, mais encore l'éducation à ses élèves.

Il est procédé encore à la lecture des rapports présentés par les

maîtres du cercle sur la question suivante:

Organisation du musée scolaire. Cette question mérite sûrement une grande attention. M. le Président de notre modeste Conférence remercie M. l'Inspecteur scolaire et M. Dousse d'avoir bien voulu honorer de leur présence notre réunion et nous éclairer de leurs bons conseils.

C'est 6 heures, la lumière électrique remplace l'astre du jour et illumine toutes les maisons de ce grand village. Gambrinus nous offre sa liqueur vermeille et tout en la savourant jeunes et vieux devisent gaiment. Notre Benjamin cependant est souvent distrait. Pourquoi? Je ne sais trop; mais à cet âge il faut si peu de chose pour plonger un cœur dans la distraction, même à l'hôtel du Sapin à Charmey!

Cerniat, le 7 février 1901.

L. M.

Magnedens le 10 avril 1901.

Permettez que je vienne vous demander l'hospitalité en faveur de

la correspondance qui suit.

Je voudrais vous dire quelques mots de notre conférence qui a eu lieu dans le dernier mois du siècle passé. Comme l'hiver de cette année, je suis un peu en retard; mais dans ce domaine-là, mieux vaut tard que jamais.

Un beau soleil de fin d'automne nous amenait le 12 décembre dernier vers le poétique village de Farvagny-le-Grand. A 1 ½ heure, les 12 Magisters du Cercle de la Rive gauche sont réunis dans la spacieuse salle de l'école des garçons. M. l'Inspecteur a bien voulu honorer notre conférence de son aimable présence.

L'ordre du jour prévoit les leçons suivantes : 1º Lecture; 2º Rédac-

tion; 3º Dessin.

le Lecture au cours supérieur — Le maître fait d'abord le récit du drame intitulé: Le dragon de Naters. Après avoir lu le chapitre il procède à la lecture individuelle suivie du compte rendu et de l'explication des termes difficiles.

Lecture au cours moyen. — Objet : chapitre VIII, page 165 : Le lapin. La marche de la leçon est sensiblement la même que la

précédente.

2º Composition. — Après un instant de préparation, le maître désigné par le sort à donner la leçon, se met à l'œuvre. Le sujet, qui doit être tiré du livre de lecture du 2^{me} degré, est une imitation de la lettre 9, page 271. Le modèle type est lu par deux élèves. Par de nombreuses questions, le maître amène son jeune auditoire à reproduire oralement la nouvelle lettre. Le canevas est ensuite écrit à la table noire et les élèves sont appelés à le développer par écrit.

3º Dessin. – La leçon a pour objets : Cours supérieur : Les faces du cube; Cours moyen : La face du pupitre de la salle. Le maître fait dessiner à ses élèves, au fur et à mesure, chaque ligne qu'il

trace lui-même au tableau noir et dont il a préalablement expliqué la direction et donné la mesure. Chaque cours a son objet devant les yeux et le dessin tracé, à mesure que se déroule la leçon, à son tableau noir particulier.

La première partie de notre séance se termine par un chant

exécuté avec art par toute la classe.

Protocole. — Les enfants s'étant retirés, il est procédé à la lecture du protocole de la dernière conférence. La rédaction est trouvée fidèle ét approuvée sans observation.

Critique. — Du haut de son estrade, comme un juge sur son siège,

M. le Président ouvre les feux de la critique.

1º Leçon. — Présentée par un maître qui possède une longue expérience, la leçon a été, de l'avis unanime, donnée selon les préceptes de l'art. Le maître ne doit lire que peu à la fois et non tout un chapitre Tâchons d'amener les élèves à donner un compte rendu quelque peu différent du texte lu, par une explication, dans chaque nouveau chapitre, de tous les termes inconnus ou difficiles.

20 Leçon. — Le maître désigné étant à ses débuts dans l'enseignement, quoique pris à l'improviste, a donné cette leçon d'une manière très satisfaisante. Qu'il ne nous arrive jamais de laisser le tableau noir dans l'ombre, même au début des leçons. « Les meilleurs maîtres sont ceux qui emploient le plus de craie » disent certains pédagogues expérimentés. Durant la préparation orale d'une composition, il faut écrire au fur et à mesure chaque idée principale émise au tableau noir sous forme de canevas.

3 Leçon. — Nous n'avons que des remerciements à adresser à M. Brunisholz pour la manière distinguée dont il s'est acquitté de sa tâche. Pendant les leçons de dessin, il est bon de circuler dans les bancs, afin de se rendre compte de la manière dont les enfants interprètent les explications et directions du maître. Dans le but de mieux faire ressortir le dessin, il faut le placer à un centimètre au

moins du cadre.

Monsieur l'Inspecteur nous fait part des observations suivantes recueillies pendant notre séance.

a) Certains instituteurs parlent trop et trop rapidement; de là, nombre de nos explications passent inaperçues.

b) Il ne faut pas négliger les lectures d'ensemble.

c) Le canevas de la composition peut être écrit par un élève, la

discipline aura tout à gagner.

d) Lorsque la rédaction s'adresse aux deux cours supérieurs, il est plus fructueux d'écrire les premiers mots de chaque phrase ou idée principale.

e) Le meilleur moyen de connaître et de surmonter les difficultés que peuvent rencontrer les élèves dans le dessin, est de faire son cahier au fur et à mesure que l'on poursuit le programme. Monsieur l'Inspecteur nous donne quelques avis se rapportant au cours de perfectionnement et la séance est levée.

La partie récréative s'ouvre joyeusement. Mais le temps passe rapidement. Chacun songe à regagner ses pénates. On se quitte en se donnant une chaude poignée de mains et en se disant : « Au revoir!

au siècle prochain! »

Il est temps aussi que je prenne congé de vous, Monsieur le Rédacteur, et je le fais en vous offrant mes respectueux sentiments.